

Rapport du vérificateur

Aux membres de la Caisse Desjardins des policiers et policières,

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, des réserves et des flux de trésorerie de la Caisse Desjardins des policiers et policières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec)
Le 21 février 2008

Service de vérification
Bureau de la Surveillance et de
la Sécurité financières du Mouvement
des caisses Desjardins

Caisse Desjardins des policiers et policières

Bilan

au 31 décembre

	Note	2007	2006
Actif			
Liquidités et placements	5	139 633 732 \$	133 353 127 \$
Prêts	6		
Particuliers		238 354 489	205 761 664
Entreprises		24 911 835	25 192 224
		263 266 324	230 953 888
Provision cumulative		1 784 134	1 654 304
		261 482 190	229 299 584
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	7	1 479 123	1 665 466
Intérêts courus et autres		20 101 197	19 844 374
		21 580 320	21 509 840
Total de l'actif		422 696 242 \$	384 162 551 \$
Passif			
Dépôts			
Épargne à terme		256 244 452 \$	234 263 729 \$
Autres		129 429 301	111 698 505
		385 673 753	345 962 234
Autres éléments de passif			
Emprunts	8	3 054 533	6 078 298
Intérêts courus et autres		6 675 276	6 432 365
		9 729 809	12 510 663
		395 403 562	358 472 897
Avoir			
Capital social	9	1 732 155	1 641 920
Excédents à répartir	10	1 307 454	2 278 888
Cumul des autres éléments du résultat étendu	11	112 196	-
Réserves		24 140 875	21 768 846
		27 292 680	25 689 654
Total du passif et de l'avoir		422 696 242 \$	384 162 551 \$

Signé pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Caisse Desjardins des policiers et policières

États des résultats et des excédents à répartir

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2007	2006
Résultats			
Revenus d'intérêts		20 998 907 \$	19 268 270 \$
Frais d'intérêts		8 683 581	7 507 429
Revenus nets d'intérêts		12 315 326	11 760 841
Provision et pertes sur prêts (recouvrements)		221 497	(99 939)
Revenus nets d'intérêts après provision et pertes sur prêts (recouvrements)		12 093 829	11 860 780
Autres revenus	12	2 875 269	2 270 573
Autres frais			
Personnel	13	4 099 784	3 819 176
Cotisations aux instances de Desjardins		1 098 246	622 505
Locaux		543 649	769 350
Frais généraux	14	4 785 638	4 721 539
		10 527 317	9 932 570
Excédents avant juste valeur, impôts et ristournes		4 441 781	4 198 783
Revenus liés à la juste valeur des instruments dérivés		19 235	231 708
Excédents avant impôts et ristournes		4 461 016	4 430 491
Impôts sur les excédents	15	1 041 882	1 154 803
Excédents de l'exercice avant ristournes		3 419 134	3 275 688
Ristournes aux membres	16	2 531 347	1 476 505
Économie d'impôts relatifs aux ristournes	15	(734 375)	(465 449)
Excédents de l'exercice après ristournes		1 622 162	2 264 632
Excédents à répartir			
Affectation à la réserve plus-value :			
• Investissements sociétés Desjardins		(424 033)	(154 775)
• Instruments dérivés		(14 975)	(166 644)
Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu		69 000	69 259
Virement provenant de (affectation à) l'état de la répartition		55 300	(29 159)
Virement provenant de l'état de la répartition de l'impact net d'un redressement		-	295 575
Excédents à répartir	10	1 307 454 \$	2 278 888 \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

État de la répartition

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2007	2006
Excédents à répartir de l'exercice précédent		2 278 888 \$	2 338 728 \$
Virement provenant de (affectation à) l'état des excédents à répartir	16	(55 300)	29 159
Répartition par les membres :			
• Intérêts sur les parts permanentes		(63 595)	(38 828)
• Réserve générale		(1 811 096)	(1 665 380)
• Réserve pour ristournes éventuelles		(300 000)	(330 000)
• Fonds d'aide au développement du milieu		(69 259)	(49 500)
Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes		20 362	11 396
Affectation à l'état des excédents à répartir de l'impact net d'un redressement		-	(295 575)
Solde après répartition		- \$	- \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

États du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2007	2006
Résultat étendu			
Excédents de l'exercice après ristournes		1 622 162 \$	2 264 632 \$
Autres éléments du résultat étendu			
Reclassement à l'état des résultats à la suite de l'amortissement des gains sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, déduction faite des impôts de 13 979 \$		(42 386)	-
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		(50 025)	-
Reclassement à l'état des résultats relatif à la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		(73 530)	-
		(123 555)	-
Total des autres éléments du résultat étendu		(165 941)	-
Résultat étendu		1 456 221 \$	2 264 632 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au début de l'exercice		- \$	- \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables	3	278 137	-
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice		(165 941)	-
Solde à la fin de l'exercice	11	112 196 \$	- \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

État des réserves

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2007	2006
Réserve plus-value (globale)			
Réserve plus-value – investissements sociétés Desjardins			
Solde au début de l'exercice		2 070 630 \$	1 912 702 \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables	3	48 141	-
Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		(226 475)	3 153
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires		424 033	154 775
Solde à la fin de l'exercice		2 316 329 \$	2 070 630 \$
Réserve plus-value – instruments dérivés			
Solde au début de l'exercice		16 911 \$	(149 733) \$
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires		14 975	166 644
Solde à la fin de l'exercice		31 886 \$	16 911 \$
Réserve plus-value (globale)		2 348 215 \$	2 087 541 \$
Réserve générale			
Solde au début de l'exercice		18 369 014 \$	16 703 634 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres		1 811 096	1 665 380
Solde à la fin de l'exercice		20 180 110 \$	18 369 014 \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

État des réserves (suite)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2007	2006
Réserve de stabilisation		
Solde au début et à la fin de l'exercice	551 550 \$	551 550 \$
Réserve pour ristournes éventuelles		
Solde au début de l'exercice	730 000 \$	400 000 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	300 000	330 000
Solde à la fin de l'exercice	1 030 000 \$	730 000 \$
Fonds d'aide au développement du milieu		
Solde au début de l'exercice	30 741 \$	50 500 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	69 259	49 500
Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice	(69 000)	(69 259)
Solde à la fin de l'exercice	31 000 \$	30 741 \$
Total des réserves	24 140 875 \$	21 768 846 \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2007	2006
Activités d'exploitation		
Excédents de l'exercice après ristournes	1 622 162 \$	2 264 632 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie		
Provision et pertes sur prêts (recouvrements)	221 497	(99 939)
Amortissement des immobilisations	285 539	267 959
Perte sur disposition d'immobilisations	-	237 614
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	529 820	111 386
Revenus comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés	(424 033)	(154 775)
Revenus liés à la comptabilisation des swaps à la juste valeur non encaissés	(19 235)	(231 708)
Autres	(259 181)	147 037
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 956 569	2 542 206
Activités de financement		
Variation nette des dépôts des membres	39 572 868	21 262 812
Opérations relatives aux emprunts		
Variation nette de l'ouverture de crédit	(1 062 143)	1 062 143
Variation nette des emprunts à terme	(1 961 622)	-
Variation nette du capital social	90 235	6 555
Intérêts sur les parts permanentes, nets des économies d'impôts	(43 233)	(27 432)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	36 596 105	22 304 078
Activités d'investissement		
Variation nette des prêts	(32 404 103)	(13 443 529)
Variation nette des placements	10 494 170	(16 911 106)
Variation nette des immobilisations	(99 196)	(865 621)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 009 129)	(31 220 256)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	16 543 545	(6 373 972)
Trésorerie au début de l'exercice	826 943	7 200 915
Trésorerie à la fin de l'exercice	17 370 488 \$	826 943 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	8 485 929 \$	6 836 844 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	589 852	396 234

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 1. Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

Note 2. Conventions comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables, autres que celle ci-dessus décrite, ont été intégrées aux notes qui suivent.

Note 3. Nouvelles conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Caisse a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530). Les principales directives de ces normes sont décrites ci-après.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : « détenus à des fins de négociation »; « disponibles à la vente »; « détenus jusqu'à l'échéance »; et « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « détenus à des fins de négociation » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation par la Caisse sont composés uniquement d'instruments dérivés pour les motifs mentionnés subséquemment. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de capitaux propres n'ayant pas de cours sur un marché actif et ils sont donc comptabilisés au coût. La catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » n'est pas utilisée. Enfin, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés parmi les revenus nets d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont essentiellement attribuables aux prêts et créances et ils sont capitalisés pour être amortis sur la durée de l'instrument, selon la méthode du taux effectif.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 3. Nouvelles conventions comptables (suite)

Instruments dérivés et couvertures

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et passifs financiers. Comme le prévoient les principes comptables généralement reconnus du Canada, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les exigences de documentation des relations de couverture.

Ces instruments, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats au poste « Revenus liés à la juste valeur des instruments dérivés ». Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de gain reporté jusqu'au 31 décembre 2006. Au 1^{er} janvier 2007, le solde de ce gain reporté a été transféré au cumul des autres éléments du résultat étendu à titre de solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs. L'amortissement de ce montant continue d'être constaté aux résultats de l'exercice.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent l'amortissement du solde lié aux couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs et la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation. Les états financiers comprennent un nouvel état du résultat étendu. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un nouveau poste des capitaux propres au bilan.

Incidence de l'adoption des nouvelles exigences sur les instruments financiers

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a entraîné aucun changement important aux politiques de gestion de risque de la Caisse.

Comme le prévoient les règles de transition, les montants des périodes antérieures n'ont pas été retraités par suite de l'adoption de ces nouvelles normes.

À l'égard du cumul des autres éléments du résultat étendu, l'incidence des ajustements de transition, déduction faite des impôts, provient du solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 78 523 \$, et de la quote-part de la Caisse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation, pour un montant de 199 614 \$.

À l'égard de la réserve plus-value, l'incidence des ajustements de transition, déduction faite des impôts, reflète la quote-part de la Caisse dans les capitaux propres des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation.

Note 4. Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535) et « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) qui s'appliqueront aux états financiers de la Caisse à compter du 31 décembre 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Le chapitre 3862 vise à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de la Caisse, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. Ces nouvelles normes visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Caisse.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 5. Liquidités et placements

	2007	2006
Trésorerie	17 370 488 \$	826 943 \$
Parts de capital	7 550 156	6 905 538
Dépôts à terme	97 200 000	109 300 000
Placements au fonds de liquidité sous gestion	17 513 088	16 320 646
	139 633 732 \$	133 353 127 \$

La trésorerie comprend le numéraire et les autres sommes utilisées pour les opérations courantes. Les parts de capital sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les revenus reliés à ces parts représentent un montant de 720 597 \$ (723 034 \$ en 2006). Les placements en dépôts à terme sont classés dans la catégorie « prêts et créances ».

Afin que la Caisse puisse gérer le risque de liquidité, elle conserve dans un fonds sous gestion conçu spécifiquement à cette fin les sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal de liquidité. Les sommes versées dans ce fonds par l'ensemble des caisses sont investies dans un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur. Les sommes versées dans ce fonds sont exclues de la trésorerie parce que la réglementation ne permet pas leur utilisation pour les opérations courantes. Le placement dans ce fonds est comptabilisé au coût dans la catégorie « disponibles à la vente ».

Aux 31 décembre 2007 et 2006, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.

Note 6. Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Cette provision est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux dès qu'une des situations suivantes survient : de l'avis de la direction il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts; le prêt est en retard de plus de 180 jours; le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux.

Le solde des prêts douteux et de la provision cumulative sur les cas spécifiques s'y rapportant se répartit comme suit :

	Prêts douteux		Provision cumulative sur les cas spécifiques	
	2007	2006	2007	2006
Particuliers	69 860 \$	117 021 \$	64 496 \$	108 908 \$
Entreprises	-	19 842	-	6 860
	69 860 \$	136 863 \$	64 496 \$	115 768 \$

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Le volet général de la provision cumulative représente un montant de 1 719 638 \$ (1 538 536 \$ en 2006).

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 6. Prêts (suite)

La provision cumulative présentée en déduction des prêts a connu les variations suivantes :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	1 654 304 \$	1 827 262 \$
Provision et pertes sur prêts (recouvrements) figurant à l'état des résultats :		
• Volet général	181 102	(191 436)
• Volet spécifique	40 395	91 497
Radiations et autres	(91 667)	(73 019)
Solde à la fin de l'exercice	1 784 134 \$	1 654 304 \$

Note 7. Immobilisations

	2007			2006
	Vie utile (années)	Coût	Amortisse- ment cumulé	Montant net
Terrain		144 653 \$	-	144 653 \$
Immeuble	15 et 20	2 373 963	1 358 446	1 171 993
Matériel et autres	3 à 10	1 084 634	765 681	348 820
		3 603 250 \$	2 124 127 \$	1 479 123 \$

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 285 539 \$ (267 959 \$ en 2006).

Note 8. Emprunts

	2007	2006
Ouverture de crédit	-	1 062 143 \$
Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance		
Taux	Échéance	Remboursable
5,79 %	juin 2012	juin 2007
6,50	juin 2017	juin 2012
3,89	mars 2014	mars 2009
		-
		1 176 973
		1 877 560
		3 054 533 \$
		6 078 298 \$

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 9. Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts de ristournes.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts de qualification détenu.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes et de parts de ristournes dont les valeurs nominales sont respectivement de 10 \$ et de 1 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2007	2006
Parts de qualification	132 200 \$	124 920 \$
Parts permanentes	1 517 000	1 517 000
Parts de ristournes	82 955	-
	1 732 155 \$	1 641 920 \$

Note 10. Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements à la réserve de stabilisation et à la réserve générale.

Note 11. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu », déduction faite des impôts, sont les suivants :

	2007
Gain sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin dans les exercices antérieurs	36 137 \$
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	76 059
	112 196 \$

Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats d'ici les cinq prochaines années, dont 13 570 \$ à titre de revenus au cours des douze prochains mois.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 12. Autres revenus

	2007	2006
Reliés principalement à l'administration des dépôts	1 106 186 \$	935 458 \$
Reliés à l'administration des autres services	185 020	168 993
Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	1 584 063	1 166 122
	2 875 269 \$	2 270 573 \$

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus reliés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 13. Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement Desjardins, des protections d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

	2007	2006
Régime de retraite	255 769 \$	229 597 \$
Régime d'assurances collectives	189 218	178 837

Note 14. Frais généraux

	2007	2006
Informatique	1 850 182 \$	1 917 398 \$
Frais de bureau et communications	343 939	346 918
Opérations inter-Caisses	1 461 469	1 320 719
Autres	1 130 048	1 136 504
	4 785 638 \$	4 721 539 \$

Note 15. Impôts sur les excédents

La différence entre le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, de 32 % (32 % en 2006) et le taux de 16 % (23 % en 2006) reflété à l'état des résultats est principalement attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises et à la portion non imposable des opérations reliées aux parts de capital.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 16. Ristournes aux membres

Les ristournes figurant à l'état des résultats sont constituées comme suit :

	2007	2006
Montants basés sur une résolution du conseil d'administration visant à recommander à l'assemblée générale l'approbation de ce paiement de ristournes	2 450 000 \$	1 519 748 \$
Écart entre les ristournes versées et celles comptabilisées sur la base d'une résolution du conseil d'administration :		
• Versées en 2007 et comptabilisées au 31 décembre 2006	81 347 ⁽¹⁾	-
• Versées en 2006 et comptabilisées au 31 décembre 2005	-	(43 243) ⁽¹⁾
	2 531 347 \$	1 476 505 \$

(1) Le montant transféré entre l'état des excédents à répartir et l'état de la répartition est de 55 300 \$ (29 159 \$ en 2006) en raison de l'impact fiscal.

Les ristournes sont établies en fonction des intérêts sur prêts, sur dépôts, des charges perçues des membres en relation avec divers services et en fonction de l'encours moyen des Fonds Desjardins dans lesquels le membre a investi par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 17. Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est membre de la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière est une coopérative qui détient majoritairement les autres institutions du Mouvement Desjardins.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	Bilan		Résultats	
	2007	2006	2007	2006
Liquidités et placements	139 633 732 \$	133 353 127 \$	6 119 078 \$	5 920 089 \$
Autres éléments d'actif	11 713 856	11 837 288	-	-
Revenus d'autres sources	s. o.	s. o.	742 874	1 112 508
Emprunts	3 054 533	6 078 298	253 465	316 440
Autres éléments de passif	118 391	193 509	-	-
Frais d'autre nature	s. o.	s. o.	3 518 251	3 364 984

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 17. Opérations conclues avec les apparentés (suite)

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Au cours de l'exercice, la Caisse a acheté des prêts à la valeur au marché pour un montant de 2 429 986 \$ (6 359 849 \$ en 2006).

Note 18. Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2007.

	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart de sensibilité global
Éléments sensibles aux taux d'intérêt			
De 0 à 3 mois	31 723 797 \$	(27 038 453) \$	4 685 344 \$
De 4 à 12 mois	(8 297 190)	11 168 280	2 871 090
De 1 à 5 ans	97 762 973	15 870 173	113 633 146
Plus de 5 ans	(847 003)	-	(847 003)
Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	(120 342 577)	s. o.	s. o.
	- \$	- \$	

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoire pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 28 038 453 \$.

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter les revenus nets d'intérêts de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer les revenus nets d'intérêts. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

Actif	Taux	Passif	Taux
Liquidités et placements	4,4 %	Dépôts	3,4 %
Prêts	6,2	Emprunts	5,0

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 19. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité aux taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

	2007		2006	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Liquidités et placements	139 633 732 \$	139 929 863 \$	133 353 127 \$	134 217 707 \$
Prêts	261 482 190	255 655 854	229 299 584	227 803 887
Autres éléments d'actif financiers	12 097 104	12 097 104	12 066 697	12 066 697
Passif				
Dépôts	385 673 753	386 961 942	345 962 234	346 501 868
Emprunts	3 054 533	3 155 570	6 078 298	6 235 125
Autres éléments de passif financiers	3 170 769	3 170 769	2 971 129	2 971 129
Instruments dérivés				
Position débitrice	173 157	173 157	311 685	311 685
Position créditrice	79 540	79 540	151 160	151 160

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et d'hypothèses suivantes :

- La juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actif et de passif financiers similaires.
- La juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

Caisse Desjardins des policiers et policières

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Note 20. Garanties

Les garanties importantes que la Caisse a accordées à des tiers sont énoncées ci-après.

Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en août 2010. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 246 580 \$.

La Caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

Note 21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.